

PHASE PRÉLIMINAIRE 2022-2023 - Match retour - Journée n° 18

TRADITIONNEL

Clt	Points	CLUB	Article 331
1	58	Toulouse	141,299,440
2	51	Stade Français	164,300,464
3	48	Lyon	14,421,435
4	47	La Rochelle	103,346,449
5	46	Racing 92	20,476,496
6	45	Bayonne	9,406,415
7	44	Bordeaux-Bègles	39,345,384
8	43	Montpellier	15,408,423
9	39	Toulon	40,358,398
10	36	Clermont	-56,451,395
11	32	Castres	-85,449,364
12	-	Pau	-59,463,404
13	30	Perpignan	-165,487,322
14	26	Brive	-180,493,313

BRITANNIQUE

Clt	Points	CLUB	Article 331
1	17	Toulouse	
2	10	Lyon	
3	9,5	Stade Français	
4	8	La Rochelle	
5	7	Racing 92	
6	6,5	Bayonne	
7	5,5	Toulon	
8	4	Bordeaux-Bègles	
9	-0,5	Montpellier	
10	-4	Clermont	
11	-6	Castres	
12	-7	Perpignan	
13	-8	Pau	
14	-12,5	Brive	

Un * dans la colonne < Points > représente un match reporté non comptabilisé

Demi-finalistes et qualifiés en ERCC 1

Barragistes et qualifiés en ERCC 1

Qualifiés en ERCC 1

Les six restants sont qualifiés en ERCC 2

13e : Barrage avec le finaliste Pro D2

14e : Relégation directe en Pro D2

Les classements traditionnel et britannique sont établis à titre de comparaison.

En fin de championnat, depuis 2004-2005, les deux classements sont identiques.

Néanmoins, en cours de saison, le comptage le plus réel est la version britannique comptant différemment les matchs à domicile et extérieur suivant le décompte suivant :

Traditionnel	
Victoire	4 points
Nul	2 points
Défaite	0 point
Bonus offensif	1 point
Bonus défensif	1 point

Britannique			
Domicile		Déplacement	
Victoire	2 pts	Victoire	4 pts
Nul	-1 pt	Nul	1 pt
Défaite	-2 pts	Défaite	0 pt
Bonus offensif	0,5 pt	Bonus offensif	0,5 pt
Bonus défensif	0,5 pt	Bonus défensif	0,5 pt

L'article 331 de la LNR établit le classement, en 10 facteurs successifs, pour les clubs à égalité de points.